

Architectures des universités parisiennes et franciliennes 1945-2000

Appel à contributions pour une journée d'étude le 19 octobre 2012

Organisateurs : Chancellerie des universités de Paris, Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), Université Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII)

Responsables scientifiques : Christian Hottin (conservateur du patrimoine au ministère de la Culture), Eléonore Marantz-Jaen (maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), Stéphanie Méchine (archiviste à la Chancellerie des universités de Paris)
Christian Hottin, christian.hottin@culture.gouv.fr, Eléonore Marantz-Jaen, Eleonore.Marantz-Jaen@univ-paris1.fr, Stéphanie Méchine, ce.archives@ac-paris.fr

Lieu prévu de la manifestation : Université Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII), amphithéâtre et bibliothèque Pierre-Riboulet

Argumentaire

L'histoire architecturale des universités parisiennes durant la période contemporaine (des Trente glorieuses à l'université du 3^e millénaire, U3M), thème de la journée, fait l'objet du présent appel à contributions. Avant 1945, l'Université de Paris est cantonnée à Paris intra-muros et réservée à un petit nombre d'*héritiers*. A l'intérieur de ce cadre institutionnel, s'inscrivaient les cinq facultés (droit, médecine, pharmacie, lettres et sciences), chacune étant pourvue de ses locaux propres.

A Paris et en Île-de-France, l'enseignement supérieur a connu de profondes mutations depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : un accroissement important des effectifs étudiants ; des évolutions profondes en termes d'offres de formation et de programmes de recherche ; des ruptures institutionnelles. Ces changements se sont accompagnés d'une transformation sans précédent de la géographie et du visage des établissements d'enseignement supérieur. En effet, tout en conservant un cadre institutionnel pérenne jusqu'en 1968-1970, l'Université de Paris s'est progressivement dotée de multiples implantations principalement sur le territoire régional. Avec l'application de la loi Faure, l'Université de Paris a éclaté au profit de treize universités en 1970-1971 et de dix-sept à compter de 1991.

Si tel est le cadre humain, spatial et institutionnel dans lequel s'inscrit l'histoire des universités franciliennes depuis bientôt un demi-siècle, il faut garder à l'esprit que cette évolution intervient à un moment-clé de l'histoire de l'architecture en général, et de l'histoire de l'architecture universitaire en particulier. Cette journée d'étude propose d'interroger cette dernière dimension au travers de plusieurs axes.

La fabrique de l'Université

On s'intéressera ici aux figures d'architectes qui ont œuvré dans le domaine de l'enseignement supérieur (U. Cassan, R-A. Coulon, E. Albert, etc.), aux relations entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, au service des constructions des académies de la région d'Île-de-France (SCARIF), au rôle des collectivités territoriales dans les projets les plus récents.

Des bâtiments à découvrir et redécouvrir

Quelques édifices – constructions *ex nihilo* ou fruits de réhabilitations - s'imposent comme autant de jalons de cette histoire architecturale : Jussieu hier, plus tard Villetaneuse, Tolbiac, les Grands Moulins aujourd'hui. Un intérêt pourra être apporté à des bâtiments moins connus mais qui mériteraient de l'être : la faculté de droit d'Assas, les sites hospitaliers des facultés de médecine, le centre expérimental de Dauphine etc. Il en va de même pour les édifices détruits tels le centre expérimental de Vincennes.

Les espaces de l'Université

Si les bibliothèques ont volontiers retenu l'attention des chercheurs (celle de P. Riboulet à Saint-Denis ou celle de Jussieu, sous la forme d'un concours remporté par R. Koolhaas en 1993), l'ensemble des espaces universitaires pourra ici être traité (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires de recherches ou de travaux pratiques etc.). La question de la vie à l'université en dehors du temps de travail (sports et loisirs, équipement culturel, restauration et logement) sera également prise en compte.

Les architectures universitaires et leurs représentations

La pluralité des architectures universitaires du second XXe siècle amène à s'interroger sur la manière dont les maîtres d'œuvre ont appréhendé ce programme architectural et les moyens qu'ils ont mis en œuvre tant sur le plan spatial que technique, formel et symbolique. Quelle architecture pour la science, entre affirmation du pouvoir de l'État et gigantisme des grands projets ? Quelle architecture susceptible de créer les conditions favorables à la réflexion et au partage des savoirs ? L'œuvre d'art (notamment dans le cadre du 1 % artistique) ou l'espace paysager tout à la fois outils de représentation politique, facteurs de cohésion spatiale et éléments d'enrichissement du cadre de vie, seront également abordés.

L'urbanisme universitaire (desserte, accès) et l'aménagement du territoire, de même que l'architecture des autres établissements d'enseignement supérieur, tels que les grandes écoles ou les grands établissements pourront être évoqués mais ne feront pas l'objet de communications spécifiques.

La question des architectures universitaires parisiennes et franciliennes de la période 1945-2000 pourra être posée selon plusieurs axes :

- Les acteurs du changement : il conviendra de s'intéresser à ceux qui fabriquent l'Université qu'il s'agisse des maîtres d'œuvre, des maîtres d'ouvrage, des collectivités territoriales ou des services ministériels impliqués dans le champ de la construction universitaire ;
- Les architectures des universités : il s'agira d'évoquer les édifices et les complexes universitaires (« campus ») tant dans leurs dimensions architecturale, que technique ;
- Les composantes et les articulations de l'espace universitaire : il s'agira ensuite de porter un regard sur les composantes de cet espace (bâtiments d'enseignement, bibliothèques, logements étudiants, équipements collectifs, œuvres d'art, etc.) et sur la façon dont ces dernières s'articulent et prennent corps.

Depuis quelques années, l'histoire récente des universités fait l'objet de recherches. Les commémorations du 40e anniversaire de la partition de la Sorbonne comme celles du 20e anniversaire de la création des universités nouvelles ouvrent de nouvelles perspectives. Cette rencontre – 3^e manifestation initiée par la Chancellerie des universités de Paris – participe de la préparation d'un colloque international sur le thème « Les patrimoines des universités franciliennes : territoires, objets, acteurs ».

Au travers de cette journée, le service des archives de la Chancellerie des universités de Paris et l'UFR 03 d'histoire de l'art et archéologie de l'Université Panthéon-Sorbonne (équipe d'accueil HiCSA) souhaitent contribuer à :

- développer les recherches sur l'architecture et les constructions universitaires en privilégiant la relation maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage ;
- présenter la diversité des sources d'archives et la richesse de ce patrimoine écrit ;
- porter l'attention des participants sur les questions patrimoniales et la préservation tant des bâtiments que des œuvres d'art qui animent et enrichissent ces lieux d'enseignement et de recherche.